

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**MAIRIE****73670 ENTREMONT-LE-VIEUX**

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 10 AVRIL 2018****Date de la convocation :** 05/04/2018**Date d'affichage :** 05/04/2018**Nombre de conseillers :** en exercice : 14**Présents :** 12 **Votants :** 11 + 1 pouvoir

Le mardi 10 avril 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Paul CLARET.

Étaient présents : Mesdames Rey Suzy, Burlet Brigitte, Maryvonne Curiallet, Pin Marie-Thérèse, Lenfant Anne – Messieurs Claret Jean-Paul, Charquet Pierre, Rey Michel, D'Hooghe Jacques, Claude Chêne, Xavier Brancaz, Vincent Wall

Absents excusés ayant donné procurations :

Monsieur Damien Lavit a donné procuration à Madame Marie-Thérèse Pin

Monsieur Vincent Wall a donné procuration à Madame Anne Lenfant à partir de 22h

Absent : Levrot Laurent

Suzy Rey est élue secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire a ouvert la séance, en remerciant l'ensemble des personnes présentes, il rappelle l'ordre du jour ;

I. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2017 :

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil le compte administratif de la commune pour 2017 :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	105 315.69 €	0.00 €	77 532.36 €	0.00 €	182 848.05 €
Opérations de l'exercice	614 266.76 €	239 655.58 €	726 921.96 €	1 002 018.51 €	1 341 188.72 €	1 241 674.09 €
TOTAUX	614 266.76 €	344 971.27 €	726 921.96 €	1 079 550.87 €	1 341 188.72 €	1 424 522.14 €
Résultats de clôture	269 295.49 €	0.00 €	0.00 €	352 628.91 €	0.00 €	83 333.42 €
Restes à réaliser	390 944.26 €	368 743.00 €			390 944.26 €	368 743.00 €
TOTAUX CUMULES	1 005 211.02 €	713 714.27 €	726 921.96 €	1 079 550.87 €	1 732 132.98 €	1 793 265.14 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	291 496.75 €	0.00 €	0.00 €	352 628.91 €	0.00 €	61 132.16 €

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Monsieur Le Maire se retire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité approuve les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote pour : 10 + 1 pouvoir voix

Délibération n°490

II. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE DE MONSIEUR LE PERCEPTEUR:

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Paul CLARET
Après s'être fait présenter le budget primitif de tous les budgets de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Fait et délibéré à l'unanimité

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°487

III. AFFECTATION DES RESULTATS :

Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a lieu de prévoir l'affectation des résultats.

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	105 315,69 €		-374 611,16 €	380 944,28 €	-22 201,28 €	-291 496,76 €
				368 743,00 €		
FONCT	104 023,39 €	26 491,03 €	275 096,55 €	Recettes		352 628,81 €

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2017	352 628.91 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		291 496.75 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		61 132.16 €
Total affecté au c/ 1068 :		291 496.75 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2017	
Déficit à reporter (ligne 002)		0.00 €

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix
Délibération n°491

IV. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2017 :

Monsieur Le Maire présente le compte administratif assainissement 2017 ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	149 958.64 €	7 207.28 €	0.00 €	7 207.28 €	149 958.64 €
Opérations de l'exercice	21 289.17 €	37 057.68 €	56 226.03 €	49 088.92 €	77 515.22 €	86 146.60 €
TOTAUX	21 289.17 €	187 016.32 €	63 433.33 €	49 088.92 €	84 722.50 €	236 105.24 €
Résultats de clôture	0.00 €	165 727.15 €	14 344.41 €	0.00 €	0.00 €	151 382.74 €
Restes à réaliser	52 000.00 €	0.00 €			52 000.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	73 289.17 €	187 016.32 €	63 433.33 €	49 088.92 €	136 722.50 €	236 105.24 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0.00 €	113 727.15 €	14 344.41 €	0.00 €	0.00 €	99 382.74 €

Monsieur Le Maire se retire.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif.

Vote pour : 10 + 1 pouvoir voix
Délibération n°494

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

V. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT DE MONSIEUR LE PERCEPTEUR :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, Jean-Paul CLARET
Après s'être fait présenter le budget primitif de tous les budgets de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant :

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
 - Fait et délibéré à l'unanimité

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°488

VI. AFFECTATION DES RESULTATS :

Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a lieu de prévoir l'affectation des résultats.

	RESULTAT CA 2016	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	149 958,84 €		16 768,51 €	Dépenses 62 000,00 €	-52 000,00 €	113 727,16 €
				0,00 €		
FONCT	-7 207,28 €	0,00 €	-7 137,13 €	Recettes		-14 344,41 €

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2017	0,00 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		0,00 €
Total affecté au c/ 1068 :		0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2017	14 344,41 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

Vote pour : 11 + 1 pouvoirs voix

Délibération n°495

VII. VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2018 :

Sur proposition de Monsieur Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, que les taux d'imposition s'établissent pour l'année 2018 comme suit :

Taxe directe locale	Taux d'imposition
Taxe d'habitation	19.19 %
Taxe foncière (bâti)	20.10 %
Taxe foncière (non bâti)	144.01 %

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°493

VIII. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif M14 « Commune » pour l'année 2018 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour le section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **843 214.16 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **939 171.75 €**

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°492

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

IX. VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2018 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif M14 « Assainissement » pour l'année 2018 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour le section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **73 774.00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : **72 500.00 €**

Recettes : **213 027.15 €**

Vote pour : 11 + 1 pouvoirs voix

Délibérations n°496

X. APPROBATION DU MARCHÉ DU LOT MENUISERIE POUR L'AMENAGEMENT DES BUREAUX :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal les travaux relatifs à l'aménagement des bureaux dans le bâtiment communal.

Monsieur Le Maire présente les résultats de la mise en concurrence des entreprises.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le marché avec l'entreprise suivante :

▶ Lot n° 2 : Menuiserie

Entreprise SARL MAG

Montant du marché : 25 359.92 euros HT

- Autorise Monsieur Le Maire à signer les documents du marché nécessaires à la réalisation de ces travaux

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°499

XI. APPROBATION DU DEVIS D'HONORAIRES DE MONSIEUR CATHIARD :

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux d'aménagement du bâtiment communal situé en face de la coopérative laitière :

- Travaux d'aménagement de bureaux à l'étage,
- Aménagement du hall, d'un bureau et de sanitaires
- Aménagement extérieur

Monsieur Le Maire soumet la proposition de mission de maîtrise d'œuvre de Michel Cathiard, architecte, pour le suivi des travaux.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve la proposition de mission suivante :

Michel CATHIARD - Architecte	MONTANT
Honoraires HT	14 500 €
TVA 20 %	2 900 €
Total TTC	17 400 €

- Autorise Monsieur Le Maire à signer la proposition de mission.

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°498

XII. COMPTE DE GESTION CLOTURE DES REMONTEES MECANIQUES :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion de clôture du budget annexe des remontées mécaniques pour l'année 2017 certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe des remontées mécaniques.

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°489

XIII. QUESTIONS DIVERSES :

1. Poste de secrétariat

Monsieur Le Maire rappelle qu'un poste de recrutement au secrétariat est en cours. 2 personnes ont été sélectionnées.

Le poste sera créé à 28h hebdomadaire, emploi non permanent pour 1 an.

Le Conseil Municipal décide la répartition de la charge de travail, et sélectionne la candidate, Mylène BESSON. Un courrier leur sera envoyé.

2. RIFSEEP (IFSE + CIA)

Une note d'information a été envoyée par la Préfecture concernant l'instauration du RIFSEEP mis en place suite à la délibération de décembre 2017. Or, celle-ci n'est pas conforme. En effet, le RIFSEEP est constitué de 2 parties, et la délibération ne comprend qu'une seule partie.

Une réponse sera faite à la préfecture et une nouvelle proposition sera établie dans l'année.

3. Commission DSP camping

Une réunion avec AGATE est prévue le 23 avril à 17h pour la DSP du camping.

Madame Bulet, Messieurs Rey et Chêne sont titulaires.

Madame Curiallet, Messieurs D'Hooghe et Charquet sont suppléants.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

4. Commission musée

Réunion le 24 avril 2018 à 18h30

5. Location mini-pelle

2 propositions ont été faites pour une location sur 8 semaines :

- MONOD : 4 900€ HT

- SECAMAT : 3 333€ HT

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de choisir SECAMAT.

6. Devis chaîne camion de déneigement

2 devis ont été reçus :

- Everest : 3 394,60 € HT (pour 2 paires)

- Pewag : 4 000 € HT (pour 2 paires), garantie 3 ans contre la casse

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité les chaînes Pewag

7. Réunion PLUI

Réunion concernant le schéma eau et assainissement le mercredi 11 avril 2018.

8. Bail ESAT

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal la demande de l'ESAT « le Habert » représenté par son Directeur Monsieur Dominique GRANJON, de louer le local communal pour une utilisation à vocation de bureau administratif.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'utilisation du local communal par l'ESAT « Le HABERT » pour une durée de six mois à compter du 1^{er} avril 2018, moyennement un montant de 100 euros par mois,
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention d'utilisation d'un local communal.

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°500

9. Demande de subvention à la Région

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement de bureaux dans le bâtiment communal situé au chef-lieu, en face de la coopérative laitière.

Ce projet a été pris en compte dans le Contrat Ambition, signé entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

- Le montant des travaux s'élève à : 189 126 € HT
- Le montant de la subvention prévue pour cette opération dans le contrat s'élève à : 30 000 €
- Cette opération est inscrite au budget primitif 2018 de la commune

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

- sollicite auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes une subvention de 30 000 €
- autorise Monsieur Le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°497

10. Approbation tarifs musée

Monsieur Le Maire soumet à l'examen du Conseil Municipal le prix de vente d'articles à la boutique du musée (modification de prix et création de nouveaux articles) et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de ces produits et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le tarif concernant la mise en vente de ces articles et rappelle l'ensemble des tarifs existants, comme indiqué en annexe.

Vote pour : 11 + 1 pouvoir voix

Délibération n°501

Prochain Conseil Municipal : mercredi 23 mai 2018 à 19h30

Levée de la séance à 23h00

Fait à Entremont le Vieux,
Le 18 septembre 2018

Le Maire,
Jean-Paul Claret



